

INFORMATION DES CONSOMMATEURS : DÉMARCHAGES ABUSIFS À DOMICILE

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA MANCHE MET EN GARDE

Attention ! Depuis le début du mois, le conseil départemental de la Manche a été alerté à plusieurs reprises de démarchages abusifs de particuliers dans le département. Ils concernent **des propositions d'isolation de logements pour 1 €**. Le Département **n'intervient absolument pas dans ce type de pratique commerciale**, et appelle donc à la plus grande vigilance.

En cas de sollicitations abusives, ou de questionnements à ce sujet, nous invitons les Manchois à s'orienter vers **la direction départementale de la protection des populations (DDPP) au 02 33 72 60 70**, qui saura apporter les bons conseils à suivre.

De plus, pour être mieux informé, nous conseillons également de consulter « Senior.Manche.fr », concernant la campagne de sensibilisation à la lutte contre les escroqueries et les démarchages abusifs sur laquelle se trouve une plaquette de conseils pratiques, et nous le rappelons, les appels peuvent se faire sur n'importe quel foyer sur tout le territoire.

CONTACTS PRESSE

Nicolas Bourdet
02 33 05 95 03 – 06 86 38 20 84
nicolas.bourdet@manche.fr

Alexandra de Saint Jores
02 33 05 99 11 – 06 80 24 41 96
alexandra.desaintjores@manche.fr

Alice Streiff
02 33 05 99 43 – 07 84 15 07 61
alice.streiff@manche.fr